## Repondération et révision historique du fichier de microdonnées à grande diffusion de l'enquête sur les dépenses des ménages

Ce fichier de microdonnées à grande diffusion de l'enquête sur les dépenses des ménages de 2002 utilise des nouveaux poids qui tiennent compte des nouvelles projections démographiques découlant du Recensement de 2001. Pour qu'il soit possible de comparer ces estimations au cours du temps, les poids de tous les fichiers de microdonnées à grande diffusion de l'EDM ont été rajustés en fonction des nouvelles projections. Les poids et la stratégie d'étalonnage ont été mis en œuvre pour l'EDM se rapportant à l'année 1997 et aux années subséquentes, ce qui a donné lieu à des estimations révisées des dépenses des ménages pour chaque année. Pour s'assurer de la comparabilité des données de l'EDM, les utilisateurs doivent établir leurs comparaisons entre les années pour lesquelles les poids ont été révisés. Voir le fichier Excel « poids-réponderation-2002.xls » pour trouver un tableau qui montre les statistiques principales des poids révisés.

L'estimation de caractéristiques démographiques à partir d'une enquête par sondage est fondée sur le postulat que chaque ménage échantillonné, outre lui-même, représente un certain nombre d'autres ménages. Ce nombre est désigné sous le nom de poids d'enquête de l'échantillon. Afin de rehausser la représentativité de l'échantillon, le poids est rajusté pour que les estimations découlant de l'échantillon s'accordent avec les chiffres de population, ou repères, provenant d'autres sources d'information indépendantes réputées fiables. Cette opération est appelée étalonnage des poids.

Dans le cas de l'EDM, l'étalonnage est effectué à l'aide de deux sources. La première, soit le Recensement de la population, fournit des repères démographiques. De 1997 à 2003, l'EDM s'est appuyée sur des repères provenant du Recensement de 1996. Comme le recensement est effectué tous les cinq ans, Statistique Canada fait des projections au sujet des résultats des recensements subséquents (jusqu'au moment présent), puis révise ces estimations lorsque les données du recensement suivant deviennent disponibles. Les projections sont établies à l'aide de divers renseignements secondaires, notamment des données administratives sur les naissances, les décès et la migration. La seconde source d'information utilisée pour rajuster les poids de l'EDM sont les données T4 de l'Agence du revenu du Canada, qui permettent de faire en sorte que la distribution estimative des personnes gagnant un revenu calculée dans le cadre de l'enquête concorde avec celle observée dans la population canadienne.

Nous avons décidé de profiter de cette révision historique pour adopter une stratégie améliorée d'étalonnage des poids de l'EDM. Les améliorations apportées à la stratégie d'étalonnage ont été jugées nécessaires afin de mettre l'accent sur les besoins de l'EDM (tels que les groupes d'âge servant à l'étalonnage) et pour tenir compte de la qualité des repères. De plus, nous estimions que le nombre de repères était trop élevé et donc que les poids étaient soumis à un trop grand nombre de contraintes, ce qui produisait des résultats indésirables, tels que des poids négatifs, qui n'étaient pas acceptables.

Les changements apportés sont les suivants :

- Âge-sexe
  - À l'échelon provincial, les corrections en fonction du sexe ont été éliminées. On compte 8 groupes d'âge (0-6, 7-17, 18-24, 25-34, 35-44, 45-54, 55-64, 65+) au

lieu des 18 groupes d'âge-sexe utilisés auparavant.

- Aucun changement en ce qui concerne les RMR : 2 groupes d'âge (0-17, 18+)
- Les corrections en fonction du type de ménage (monoparentaux et couples avec enfants) ont été supprimées.

Les étalonnages qui suivent demeurent inchangés :

- Aucun changement aux corrections en fonction de la taille du ménage (1 personne, 2 personnes, 3+)
- Aucun changement aux rajustements, en fonction des T4, des poids de la population relativement au revenu provenant de salaires et traitements (0-25e centile, 25e-50e, 50e-65e, 65e-75e, 75e-95e, 95e-100e)

À cause de leur plus petite population, on a utilisé seulement deux groupes d'âge pour les trois territoires du Nord : le nombre de personnes de moins de 18 ans et le nombre de personnes de 18 ans et plus. Les poids sont aussi calibrés au totaux du nombre de ménages d'une seule personne, de deux personnes et de ménages de trois personnes ou plus. Avant la repondération historique, la stratégie d'étalonnage variait légèrement entre les territoires et entre les années d'enquêtes. L'étalonnage du Nord est maintenant uniforme parmi les trois territoires et dans le temps.